

ASSOCIATION « FONDATION TUNISIE POUR LE DEVELOPPEMENT »

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

SEPTEMBRE 2025

SOMMAIRE	PAGE
I. RAPPORT GENERAL	03
II. ETATS FINANCIERS	07
III. NOTES AUX ETATS FINANCIERS	11

I. RAPPORT GENERAL

FONDATION TUNISIE POUR LE DEVELOPPEMENT « FTD »

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames et Messieurs les membres de la Fondation Tunisie pour le Développement « FTD »

13, Rue Socrate, Zone industrielle de Khair-Eddine, Lac 3 La Goulette, 2060, Tunis, Tunisie.

A. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion avec réserves

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 01 Juin 2023, nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association Fondation Tunisie pour le Développement « FTD » (« l'association ») qui comprennent l'état de la situation financière arrêté au 31 décembre 2024, l'état des produits et des charges et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des actifs nets positifs de 18.542.845 Dinars, y compris un déficit de l'exercice s'élevant à 233.713 Dinars.

À notre avis, à l'exception des incidences des problèmes décrits dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'association « Fondation Tunisie pour le Développement » au 31 décembre 2024, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion avec réserves

2.1 L'inventaire physique des immobilisations corporelles et incorporelles n'a pas pu être finalisé au 31 décembre 2024. Par conséquent, nous ne pouvons pas nous assurer de l'existence et de l'exhaustivité des immobilisations corporelles et incorporelles figurant à l'actif de l'association « Fondation Tunisie pour le Développement » et dont la valeur comptable nette à la date de clôture de l'exercice est de 17.225.685 Dinars qui représentent 67% du total des actifs à cette date.

2.2 Conformément aux normes internationales d'audit généralement admises, nous avons sollicité l'envoi de lettres de circularisation auprès de certaines parties tierces (une banque, deux sociétés d'assurance, deux avocats, des bailleurs de fonds et à plusieurs fournisseurs) afin d'obtenir des confirmations directes d'informations figurant dans les états financiers. Toutefois, les lettres destinées aux bailleurs de fonds n'ont pas été envoyées. En outre, seulement quatre fournisseurs, un avocat et une banque ont répondu à nos lettres de circularisation.

Cette situation ne nous a pas permis d'obtenir les éléments probants suffisants et appropriés et a pour effet de limiter l'étendue de nos investigations.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserves.

3. Paragraphe d'observation

Nous attirons l'attention sur le fait que l'association « Fondation Tunisie pour le Développement » a reçu en 2023 le produit de la vente de 28 000 actions détenues par l'association mère « Association de Préfiguration de la Fondation Tunisie pour le Développement » dans le capital de la société SESAME, et ce dans le cadre d'un don d'un montant égal à 948.998 Dinars. Toutefois, selon l'attestation d'enregistrement en bourse relative à cette opération de vente, le vendeur est l'association « Fondation Tunisie pour le Développement » au lieu de l'association mère « Association de Préfiguration de la Fondation Tunisie pour le Développement ». Une demande de rectification a été déposée le 15 mai 2025 à la direction générale de l'intermédiaire en bourse chargé de la vente par l'association « Fondation Tunisie pour le Développement » afin de rectifier l'identité du vendeur dans l'attestation d'enregistrement en bourse qui est restée sans réponse à la date du présent rapport.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction de l'association est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction de l'association qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'association.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

B. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la direction et au conseil d'administration de l'association.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de l'association.

2. Autres obligations légales et réglementaires

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

2.1 L'assemblée annuelle relative à l'exercice 2023 s'est tenue le 10 Juin 2024 en dehors du premier trimestre de l'année 2024. Cette situation est non conforme avec les dispositions de l'article 14 des statuts de l'association.

2.2 Les membres de l'association n'ont pas payé leurs cotisations relatives à l'exercice 2024 et le membre Monsieur JERIBI ELYES n'a pas payé aussi ses cotisations relatives aux exercices 2022 et 2023. Cette situation est non conforme avec les dispositions de l'article 6 des statuts de l'association.

2.3 L'association ne dispose pas un règlement intérieur. Cette situation est non conforme avec les dispositions de l'article 17 des statuts de l'association.

**Société ECE
Ali MASMOUDI
Associé**

Tunis, le 08/09/2025



E.C.E.
Expertise et Conseil Entreprise
Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de l'ordre
des Experts Comptables de Tunisie

II. ETATS FINANCIERS

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

Exercice clos le 31/12/2024

(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

ACTIFS	Notes	Solde au	
		31 Décembre 2024	31 Décembre 2023
Liquidités et équivalents de liquidités	1	6 807 876	6 086 242
Placements et autres actifs financiers		0	0
Autres actifs courants	2	1 745 765	1 440 779
Créances et comptes rattachés		0	0
Stock de fournitures et autres approvisionnements		0	0
Autres actifs non courants		0	0
Immobilisations financières	3	95 162	135 945
Immobilisations corporelles	4	17 128 961	17 679 131
Immobilisations incorporelles	5	96 724	86 579
Total des actifs		25 874 488	25 428 677
PASSIFS ET ACTIFS NETS			
Concours bancaires et autres passifs financiers	6	149 539	135 837
Autres passifs courants	7	1 105 634	2 057 567
Provision		0	0
Fournisseurs et comptes rattachés	8	1 398 121	1 319 775
Apports reportés	9	4 289 922	1 928 433
Autres passifs non courants	10	120 000	120 000
Emprunts	11	268 429	417 502
Total des passifs		7 331 643	5 979 114
Dotations		0	0
Apports affectés à des immobilisations		17 823 716	18 496 722
Subventions d'investissement		0	0
Autres actifs nets		0	0
Réserves		0	0
Excédents ou déficits reportés		952 841	785 210
Excédents ou déficits de l'exercice		(233 713)	167 631
Total des Actifs Nets	12	18 542 845	19 449 563
Total des Passifs et Actifs Nets		25 874 488	25 428 677

ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES
Période allant du 1^{er} Janvier 2024 au 31 Décembre 2024
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice clos le	
		31 Décembre 2024	31 Décembre 2023
Produits			
Cotisation des adhérents	13	4 000	4 000
Revenus des activités et manifestations		0	0
Subventions de fonctionnement		0	0
Apports non monétaires	14	304 882	350 825
Autres Apports	15	8 203 855	7 563 617
Produits des placements		0	0
Quote-part des subventions et apports inscrits aux produits de l'exercice	12	1 673 006	1 753 951
Autres gains	16	1 328 275	968 191
Total des produits		11 514 017	10 640 585
Charges			
Achats consommés de fournitures et approvisionnements	17	(618 167)	(451 003)
Charges de personnel	18	(3 783 910)	(2 925 302)
Dotations aux amortissements et aux provisionnements	19	(2 077 096)	(2 009 762)
Autres charges courantes	20	(5 211 444)	(5 029 385)
Charges financières nettes	21	(55 846)	(56 686)
Autres pertes	22	(1 267)	(816)
Total des charges		(11 747 730)	(10 472 954)
Excédents (déficit) des produits sur les charges de l'exercice		(233 713)	167 631

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période allant du 1^{er} Janvier 2024 au 31 Décembre 2024
(Montants exprimés en Dinars Tunisiens)

	Notes	Exercice clos le	
		31 Décembre 2024	31 Décembre 2023
Flux de trésorerie liés aux activités courantes			
Encaissement des cotisations des adhérents		6 000	0
Encaissement des revenus des activités et manifestations		108 265	0
Encaissement des subventions de fonctionnement		0	0
Encaissement d'autres revenus et apports	23	10 309 855	1 150 500
Décaissement des sommes versées aux fournisseurs	24	(6 345 563)	(5 205 584)
Décaissement des rémunérations versées au personnel		(2 617 193)	(1 969 039)
Autres décaissements des activités courantes		(677 489)	0
Flux de trésorerie provenant des activités courantes		783 875	(6 024 123)
Flux de trésorerie liés à l'investissement			
Décaissement sur acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles		(845 829)	(1 649 507)
Encaissement sur cession d'immobilisations incorporelles et corporelles		0	0
Décaissement sur acquisition d'immobilisations financières		0	0
Encaissement sur cession d'immobilisations financières		0	0
Flux de trésorerie provenant de l'investissement		(845 829)	(1 649 507)
Flux de trésorerie liés au financement			
Encaissement des dotations		0	0
Encaissement des subventions d'investissement		0	0
Encaissement des apports affectés à des immobilisations	25	1 000 000	9 920 338
Encaissement provenant des emprunts		0	0
Décaissement suite au remboursement d'emprunts		(216 540)	(105 111)
Flux de trésorerie provenant du financement		783 460	9 815 227
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		0	0
Variations de trésorerie		721 506	2 141 597
Trésorerie au début de l'exercice		6 086 242	3 944 645
Trésorerie à la fin de l'exercice		6 807 748	6 086 242

III. NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Exercice clos le 31 Décembre 2024

Montants exprimés en Dinars Tunisiens

1. PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

L'association Fondation Tunisie pour le Développement « FTD » est une association créée le 3 Décembre 2016 représentée par son président Monsieur Mohamed Badreddine Nader OUALI.

Elle est régie par le décret-loi n°88 2011 du 24 septembre 2011. Cette association est constituée comme étant une filiale de l'association-mère étrangère l'Association de Préfiguration de la Fondation Tunisie Pour le Développement « APFTPD » dont le siège est à Paris, ayant les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : Association de Préfiguration de la Fondation Tunisie Pour le Développement ;
- Forme : Association de préfiguration de fondation ;
- Constitution sous le droit : Français ;

L'association Fondation Tunisie pour le Développement « FTD » a pour objectifs de promouvoir et d'accompagner le développement économique et social de la Tunisie par des actions directes, en partenariat, en appui ou en soutien à d'autres institutions ayant les mêmes objectifs. A cet effet, elle privilégie les opérations destinées à favoriser l'emploi des jeunes, à corriger les déséquilibres régionaux, à assurer l'égalité entre hommes et femmes, à répondre à des besoins sociaux qui seraient mal couverts par les instances publiques ou privées. Elle est susceptible d'intervenir, en particulier, dans les domaines de la santé et de la culture. Dans la mise en œuvre de ses moyens, elle portera une attention particulière à la formation, à l'appui aux projets individuels ou de communautés d'intérêt. Elle pourra également mener des actions de solidarité dédiées à des milieux défavorisés ou faisant face à des crises exceptionnelles.

Les moyens d'action de l'association sont :

- L'étroite coopération avec l'association-mère ;
- La coopération avec les institutions publiques et privées Françaises, Tunisiennes et autres qui soutiennent les mêmes objectifs ;
- L'attribution de bourses d'études et soutien à des initiatives personnelles ou collectives ;
- La promotion de stages qualifiants ;
- L'assistance financière à des projets de développement et de progrès social ;
- La formation ou la requalification pour encourager la création d'emploi.

Les fondateurs de l'association ont adressé au Secrétaire Général du Gouvernement la lettre recommandée, tel que prévue par l'article 10 du Décret-loi n°2011-88 du 24 Septembre 2011, le 02 Février 2017 sous le Numéro RR 133 558 483 TN.

La constitution de l'association « Fondation Tunisie pour le Développement » a été publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne du 14 Février 2017.

2. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de l'association Fondation Tunisie pour le Développement « FTD » sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au système comptable des entreprises, du décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des normes comptables tunisiennes et notamment la norme comptable n°45 relative aux associations, aux partis politiques et aux autres organismes sans but lucratif.

3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3.1 LES PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers sont préparés compte tenu des hypothèses de la continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement et par référence aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique
- Convention de la périodicité
- Convention de rattachement des charges aux produits
- Convention de prudence
- Convention de permanence des méthodes

Les états financiers présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens.

3.2 LES BASES DE MESURES UTILISEES POUR L'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

➤ IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations de l'association sont constituées essentiellement de logiciels, de licences, de constructions, de mobiliers de bureau, de matériels de bureau, de matériels informatiques et de matériels de transport.

Elles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition en hors taxes récupérables.

Les immobilisations ont été amorties selon les taux suivants :

Mobiliers et matériels de bureau	20%
Matériels de transport	20%
Agencements, aménagements et installations des constructions	15%
Matériels informatiques	33,33%
Constructions	5%
Logiciels et licences	33,33%
Immobilisations dont la valeur est inférieure à 500 dinars	100%

➤ OPERATIONS EN MONNAIE ETRANGERE

Tout actif, passif, produit ou charge résultant d'une opération en monnaie étrangère effectuée par l'association est converti en Dinars à la date de l'opération, selon le taux de change en vigueur à cette date.

Lorsque le règlement de l'opération survient pendant l'exercice au cours duquel l'opération a été conclue la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte dans le résultat de l'exercice.

4. NOTES EXPLICATIVES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE, L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Les tableaux et informations qui figurent dans ces notes sont libellés, sauf indication contraire, en Dinars tunisiens.

4.1. NOTES SUR L'ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

(01)-LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Banque UBCI (Dinars) «008-78809 »	218 341	1 541 710
Banque UBCI (Dinars) «009-78816 »	2 043 886	2 053 414
Banque UBCI (Dinars) «010-78823 »	4 715	211 121
Banque UBCI (Dinars) «011-78830 »	3 116 129	36 247
Banque UBCI (Dinars) «013-78844 »	232	5 152
Banque UBCI (Dinars) «014-78851 »	1 424 562	2 238 463
Caisse	11	134
Total	6 807 876	6 086 242

(02) -AUTRES ACTIFS COURANTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Apport à recevoir « BADREDDINE OUALI »	1 214 885	959 396
Eta retenues à la source à imputer	369 315	369 315
Charges constatées d'avances	96 778	78 838
Compte d'attente	407	0
Fournisseurs débiteurs	15 360	4 670
Cotisation des membres à recevoir	6 000	0
Débiteurs divers « APFDT »	3 332	3 332
Compte « Ticket restaurant »	23 528	16 302
Prêts au personnel	23 100	14 400
Total brut	1 752 706	1 446 253
Provisions pour dépréciations des autres actifs courants	(6 940)	(5 474)
Total net	1 745 765	1 440 779

(03) -IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Prêts	80 000	80 000
Cautionnements	135 945	135 945
Total brut	215 945	215 945
Provision pour dépréciation des prêts	(80 000)	(80 000)
Provision pour dépréciation des cautionnements	(40 784)	0
Total net	95 162	135 945

(04) - IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Terrain « SIDI BOUZID »	400 370	400 370
Terrain « BEJA »	248 714	248 714
Terrain « DJERBA »	382 165	382 165
Terrain « KAIRAOUANE »	445 240	445 240
Terrain « SILANA »	110 750	110 750
Terrain « TOZEUR »	286 313	286 313
Construction « Centre ELIFE SILANA »	2 903 651	2 903 651
Construction « Centre ELIFE BEJA »	3 156 980	3 156 980
Construction « Centre ELIFE DJERBA »	5 470 908	5 470 908
Matériels de transport	1 221 493	1 211 493
Agencements, aménagements et installations divers « Centre ELIFE »	4 252 302	3 782 591
Matériels informatiques	5 045 026	4 755 800
Equipements de bureau	903 983	590 379
Mobiliers de bureau	1 040 474	952 960
Immobilisations en cours « SIDI BOUZID »	55 733	0
Immobilisations en cours « TOZEUR »	101 687	0
Immobilisations en cours « KAIRAOUENE »	39 557	0
Total brut	26 065 346	24 698 313
Amortissements des immobilisations corporelles	(8 936 385)	(7 019 182)
Total net	17 128 961	17 679 131

(05) -IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Logiciels	64 842	64 842
Licence	85 825	38 038
Total brut	150 667	102 879
Amortissements des immobilisations incorporelles	(53 943)	(16 300)
Total net	96 724	86 579

Par ailleurs, le tableau de variation des immobilisations corporelles et incorporelles se présente au 31 Décembre 2024 comme suit :

Désignations	Valeur brute			Amortissement			VCN au 31/12/2024		
	01/01/2024	Acquisitions	Reclass- ement	31/12/2024	01/01/2024	Exercice		Reclass- ement	
Immobilisations incorporelles									
Logiciels	64 842	0	0	64 842	7 550	21 059	0	28 608	36 233
Licence	38 038	47 788	0	85 825	8 750	16 585	0	25 335	60 490
Sous-total des immobilisations incorporelles	102 879	47 788	0	150 667	16 300	37 643	0	53 943	96 724
Immobilisations corporelles									
Terrain « SIDI BOUZID »	400 370	0	0	400 370	0	0	0	0	400 370
Terrain « BEJA »	248 714	0	0	248 714	0	0	0	0	248 714
Terrain « DJERBA »	382 165	0	0	382 165	0	0	0	0	382 165
Terrain « KAIRAOUANE »	445 240	0	0	445 240	0	0	0	0	445 240
Terrain « SILIANA »	110 750	0	0	110 750	0	0	0	0	110 750
Terrain « TOZEUR »	286 313	0	0	286 313	0	0	0	0	286 313
Construction « Centre ELIFE SILANA »	2 903 651	0	0	2 903 651	665 851	145 183	0	811 034	2 092 618
Construction « Centre ELIFE BEJA »	3 156 980	0	0	3 156 980	473 547	157 849	0	631 396	2 525 584
Construction « Centre ELIFE DJERBA »	5 470 908	0	0	5 470 908	304 355	273 545	0	577 900	4 893 008
Matériels de transport	1 211 493	9 999	0	1 221 493	584 496	184 008	0	768 504	452 988
Agencements, aménagements et installations divers « Centre ELIFE »	3 782 591	482 171	12 460	4 252 302	620 169	389 452	140	1 009 482	3 242 820
Matériels informatiques	4 755 800	289 227	0	5 045 026	3 947 520	594 809	0	4 542 329	502 697
Equipements de bureau	590 379	313 604	0	903 983	124 761	75 176	0	199 937	704 045
Mobiliers de bureau	952 960	89 378	1 864	1 040 474	298 484	97 960	641	395 803	644 671
Construction en cours « Centre ELIFE SIDI BOUZID »	0	55 733	0	55 733	0	0	0	0	55 733
Construction en cours « Centre ELIFE TOZEUR »	0	101 687	0	101 687	0	0	0	0	101 687
Construction en cours « Centre ELIFE KAIRAOUANE »	0	39 557	0	39 557	0	0	0	0	39 557
Sous-total des immobilisations corporelles	24 698 313	1 381 357	14 324	26 065 346	7 019 182	1 917 983	781	8 936 385	17 128 961
Total Général	24 801 193	1 429 145	14 324	26 216 013	7 035 482	1 954 846	781	8 990 328	17 225 685

(06) -CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Intérêts courus non échus	337	1 294
Banque UBCI (Dinars) « 012-78837 »	128	0
Echéances à moins d'un an sur emprunt leasing	149 074	134 543
Total	149 539	135 837

(07) -AUTRES PASSIFS COURANTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Produits constatés d'avance	0	1 278 333
Provision « Congés à payer »	332 471	244 549
Provisions pour risques et charges	80 000	0
Créditeurs divers	80 001	80 001
Etat CNSS	165 004	123 143
Provision « Primes au personnel »	285 273	200 396
Charges à payer	26 070	33 187
Etat receveur des finances	136 816	97 958
Total	1 105 634	2 057 567

(08) -FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Fournisseurs d'exploitation	1 398 121	1 314 055
Fournisseurs, factures non parvenues	0	5 720
Total	1 398 121	1 319 775

(09) -APPORTS REPORTES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Apports reportés ^(*)	4 289 922	1 928 433
Total	4 289 922	1 928 433

^(*) Cette rubrique comprend les apports grevés d'affectations d'origine externe, qui sont affectés, conformément à l'engagement pris à leur égard, aux charges d'exercices futurs (Produits différés).

(10) -AUTRES PASSIFS NON COURANTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Dépôts et cautionnement reçues	120 000	120 000
Total	120 000	120 000

(11) -EMPRUNTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Emprunt Leasing	268 429	417 502
Total	268 429	417 502

(12) -ACTIFS NETS :

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignations	Apports affectés à des immobilisations (*)	Excédents ou Déficits de l'exercice	Excédents ou Déficits reportés	Total
Actifs nets au 31 décembre 2023	18 496 722	167 631	785 210	19 449 563
Apports reçus affectés à des immobilisations	1 000 000	-	-	1 000 000
Résorption des apports affectés à des immobilisations (**)	(1 673 006)	-	-	(1 673 006)
Affectation de l'Excédents ou Déficits de l'exercice précédent	-	(167 631)	167 631	0
Excédents ou Déficits de l'exercice	-	(233 713)	-	(233 713)
Actifs nets au 31 Décembre 2024	17 823 716	(233 713)	952 841	18 542 845

(*) Cette rubrique comprend les apports grevés d'une affectation d'origine externe en vertu de laquelle l'association est tenue de les utiliser pour l'achat d'immobilisations.

(**) Cette rubrique comprend les résorptions des apports affectés à des immobilisations.

4.2. NOTES SUR L'ETAT DES PRODUITS ET DES CHARGE

(13) -COTISATIONS DES ADHERENTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Cotisation « MOHAMED BADREDDINE NADER OUALI »	1 000	1 000
Cotisation « DHOUHA BOUKADI »	1 000	1 000
Cotisation « SLEHEDDINE HMADI »	1 000	1 000
Cotisation « ELYES JRIBI »	1 000	1 000
Total	4 000	4 000

(14) -APPORTS NON MONETAIRES :

Cette rubrique présente un solde de 304 882 Dinars relatifs aux :

- 180 000 Dinars : il s'agit de la mise à disposition à titre gratuit de la fondation d'un immeuble par Monsieur Mohamed Badreddine Nader OUALI. Cet immeuble est utilisé comme siège social de l'association « FTD ».
- 124 882 Dinars : il s'agit de la prise en charges par la l'association mère en France « APFTPD » des frais de voyage du personnel de l'association « FTD » lors de leurs voyages à l'étranger.

(15) -AUTRES APPORTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Dons « MOHAMED BADREDDINE NADER OUALI »	2 105 489	2 050 000
Dons « GIZ(FEDXE) »	0	2 279
Dons « GIZ DTE »	597 094	1 040 915
Dons « UNION EUROPEENNE »	155 936	776 465
Dons « APFTPD »	2 445 850	3 220 097
Dons divers	0	5 122
Dons « HIVOS »	14 539	232 111
Dons « SPARK »	438 598	130 153
Dons « DANISH REFUGEE COUNCIL »	227 359	106 475
Dons « GIZ (EDMEJ) »	158 864	0
Dons « OFII »	1 691	0
Dons « ICEALEX »	16 606	0
Dons « ABDULLA AL GHURAIR FOUNDATION »	1 904 860	0
Dons « HELVETAS SWISS »	136 968	0
Total	8 203 855	7 563 617

(16) -AUTRES GAINS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Produit de location (*)	1 278 333	933 333
Produits divers ordinaires	15	0
Autres produits exceptionnelles	49 927	34 858
Total	1 328 275	968 191

(*) Il s'agit des revenus de loyers d'un local d'une superficie de 2 880 M² composé de deux étages ainsi qu'une partie du RDC et de 10 places de parking.

(17) -ACHATS CONSOMMES DE FOURNITURES ET APPROVISIONNEMENTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Achats de prestations de services	(251 783)	(68 687)
Achats non stockés	(8 987)	(5 720)
Electricité	(262 266)	(274 334)
Fournitures de bureau	(76 114)	(81 736)
Eau	(19 017)	(20 526)
Total	(618 167)	(451 003)

(18) -CHARGES DE PERSONNEL :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Salaires et primes	(3 113 319)	(2 240 982)
Congés à payer	(87 922)	(244 549)
Charges sociales légales	(477 392)	(316 300)
Indemnité de stage	(20 400)	(11 200)
Primes à payer	(84 877)	(112 270)
Total	(3 783 910)	(2 925 302)

(19) -DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONNEMENTS :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	(37 643)	(826 823)
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	(1 917 203)	(1 179 606)
Dotations aux provisions des autres actifs courants	(1 466)	(3 332)
Dotations aux provisions des immobilisations financières	(40 784)	0
Dotations aux provisions pour risques et charges	(80 000)	0
Total	(2 077 096)	(2 009 762)

(20) -AUTRES CHARGES COURANTES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Études, recherches et divers services extérieurs	(2 318 673)	(1 335 589)
Voyages, missions et réceptions	(880 164)	(839 072)
Charges locatives	(1 004 697)	(1 369 693)
Subventions et dons « AVICENNE 2 »	0	(1 656)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(145 083)	(500 849)
Sous-traitance générale	(4 299)	(179 194)
Entretiens et réparations	(208 766)	(172 265)
Primes d'assurances	(334 184)	(308 683)
Cadeaux	(5 250)	(51 264)
Publicités, publications et relations publiques	(118 179)	(112 283)
Carburants	(44 168)	(32 727)
Frais postaux et de télécommunications	(37 259)	(29 160)
Impôts et taxes	(49 321)	(38 503)
Divers services extérieurs	(4 998)	(1 277)
Habillement personnel	(4 340)	(2 596)
Services bancaires et assimilés	(7 424)	(6 702)
Autres subventions et dons	(152 904)	(88 751)
Transfert de charges	108 265	40 882
Total	(5 211 444)	(5 029 385)

(21) -CHARGES FINANCIERES NETTES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Agios débiteurs	(2 466)	0
Amendes et pénalités de retard	(2 392)	0
Intérêts sur emprunt leasing	(50 989)	(56686)
Total	(55 846)	(56 686)

(22) -AUTRES PERTES :

Cette rubrique se présente comme suit :

Désignation	31/12/2024	31/12/2023
Charges divers ordinaires	(87)	0
Pertes exceptionnelles	(1 180)	(816)
Total	(1 267)	(816)

4.3. NOTES SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(23) ENCAISSEMENT D'AUTRES REVENUS ET APPORTS :

Cette rubrique inclut les encaissements reçus des dons.

(24) DECAISSEMENT DES SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS :

Cette rubrique inclut les versements au profit des fournisseurs d'exploitation y compris les taxes indirectes y afférentes.

(25) ENCAISSEMENT DES APPORTS AFFECTES A DES IMMOBILISATIONS :

Cette rubrique inclut les encaissements provenant des apports affectés à des immobilisations.

Il est à noter par ailleurs qu'au 31 Décembre 2024, le montant des apports en numéraire et en nature effectués par la fondation mère en France l'Association de Préfiguration de la Fondation Tunisie Pour le Développement « APFTPD » à la Fondation Tunisie pour le Développement « FTD » sont :

- Apports en numéraire encaissés en 2024 sous-forme de dons : 2 845 550 Dinars (équivalent à 850 000 €), dont 400 000 Dinars affectés à des immobilisations
- Apports en nature : prise en charge des frais de voyages engagés en 2024 par le personnel de l'association « FTD » dans le cadre de leurs déplacements à l'étranger, d'un montant de 124 882 Dinars (équivalent à 37605 €).

5. NOTE SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA DATE DE CLOTURE

Aucun événement significatif de nature à affecter les comptes de l'association n'est intervenu après la date de clôture du 31 Décembre 2024.